



L'homme est plus âgé que sa conjointe dans six couples sur dix

En 2013, 628 260 couples vivent en Centre-Val de Loire. Ils représentent 60 % de la population majeure de la région. Dans six de ces couples sur dix, l'homme est le plus âgé. L'écart d'âge entre les conjoints est de 4 ans en moyenne. Les conjoints de même âge sont plus fréquemment diplômés de l'enseignement supérieur et occupent majoritairement des postes de cadre ou profession intermédiaire. Lorsqu'au moins un conjoint est issu de l'immigration, les écarts d'âges dans le couple sont plus grands, les femmes sont en moyenne plus jeunes et l'homme plus souvent l'aîné.

Sylvain Potier

En Centre-Val de Loire, 1 256 520 personnes majeures vivent avec un conjoint majeur et de sexe différent, soit 628 260 couples (*définitions*) et 60 % de la population régionale de 18 ans ou plus. Dans 57 % des couples, l'homme est plus âgé (*définitions*) que sa conjointe. En revanche, dans 14 % des couples la femme est l'aînée et dans 29 % les conjoints ont le même âge. Ce constat régional ne diffère pas sensiblement de celui fait nationalement.

Dans le Loiret et en Indre-et-Loire, les hommes sont moins souvent les aînés dans le couple qu'en moyenne régionale. Dans ces deux départements, résident plus de couples du même âge. À l'inverse, dans le Cher et l'Indre, les hommes en couple sont plus fréquemment plus âgés que leur conjointe.

L'écart d'âge est plus grand lorsque l'homme est l'aîné

Pour l'ensemble des couples de la région, les conjoints ont en moyenne 3,8 ans d'écart, différence proche du niveau national. Lorsque l'homme est le plus âgé du couple, l'écart d'âge moyen est de 5,3 ans. Pour 10 % de ces couples, 10 ans ou plus séparent les conjoints. Lorsque la femme est la plus âgée, l'écart d'âge moyen est un peu plus faible (4,7 ans) et s'élève à 9 ans ou plus pour 10 % de ces couples (*figure 1*).

L'âge moyen des conjoints dépasse 50 ans

Les hommes en couple ont en moyenne 53 ans et les femmes 50,5 ans. L'âge moyen des hommes passe de 49 ans dans les couples où ils sont les plus jeunes, à 55 ans lorsqu'ils sont les aînés. Les femmes ont en moyenne 50 ans lorsqu'elles sont plus jeunes dans leur couple et 53,5 ans lorsqu'elles sont plus âgées que leur conjoint. Lorsque les deux conjoints ont le même âge, ils ont en moyenne 50 ans.

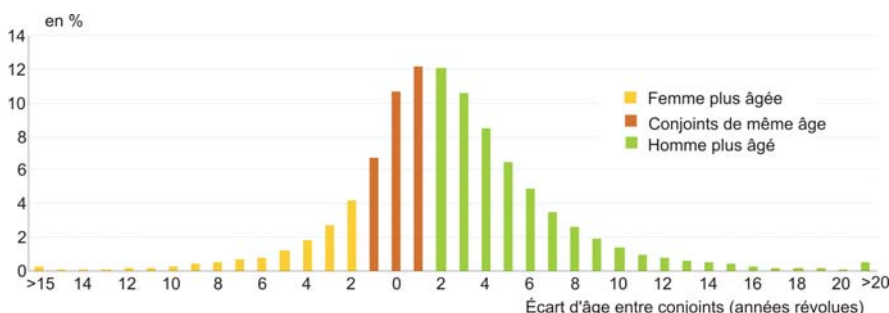
Par rapport à la moyenne régionale, les couples sont plus âgés dans les départements ruraux (Cher, Indre et Loir-et-Cher) que dans les départements plus urbains (Eure-et-Loir, Indre-et-

Loire et Loiret). Par ailleurs, le Loiret et l'Indre-et-Loire concentrent la moitié des couples, alors que l'Indre et le Cher n'en regroupent que 21 % (*figure 2*). Ces phénomènes suivent les caractéristiques de la population majeure de chaque département.

Les jeunes femmes plus souvent en couple que leurs homologues masculins

Dans la région, les femmes âgées de 18 à 29 ans vivent 1,4 fois plus fréquemment en couple que les hommes du même âge. En effet, les femmes de moins de 30 ans composent 11 % des couples, contre 7 % pour les hommes de 18 à 29 ans. Les femmes quittent plus

1 Répartition des couples selon l'écart d'âge entre conjoints en région Centre-Val de Loire en 2013



Note de lecture : En 2013 en Centre-Val de Loire, 10,7 % des couples sont formés de conjoints exactement du même âge (0 an d'écart), 12,1 % d'un homme ayant 2 ans de plus que sa conjointe et 4,2 % d'une femme plus âgée de 2 ans.

Source : Recensement de la population 2013 - Exploitation complémentaire

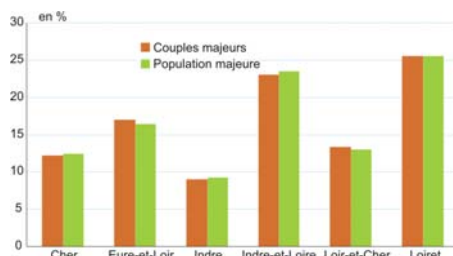
tôt le domicile parental que les hommes. Plus de la moitié d'entre elles vivent avec un homme plus âgé.

En revanche, les hommes de moins de 30 ans sont généralement du même âge que leur conjointe, alors qu'à partir de 30 ans, ils sont plus souvent les aînés dans leur couple (à 30 ans, 50 % des hommes sont plus âgés que leur conjointe).

Après 60 ans, plus de 60 % des hommes sont les aînés de leur couple. Cette part augmente ensuite avec l'âge.

Cependant, à partir de 70 ans, les femmes en couple de la région ont plus couramment un conjoint plus jeune (16 % des couples qu'elles composent). Cela est lié à l'espérance de vie plus faible des hommes.

2 Répartition départementale des couples et de la population majeure en Centre-Val de Loire



Note : 17 % des couples et 16,4 % de la population majeure vivent en Eure-et-Loire

Source : Recensement de la population 2013 - Exploitation complémentaire

Les conjoints de même âge sont plutôt diplômés du supérieur

En région Centre-Val de Loire, le comportement de mise en couple des hommes et femmes de 30 à 59 ans est

3 Écarts d'âge dans les couples issus de l'immigration

	Âge moyen (années)		Différence d'âge (années)	Part des couples avec homme (en %)		
	hommes	femmes		plus jeune	plus âgé	même âge
Un conjoint immigré	48	44,5	5,2	16,1	61,3	22,6
Deux conjoints immigrés	53,2	48,4	5,6	8,6	71,1	20,3
Aucun conjoint immigré	53,1	50,9	3,6	13,7	55,6	30,7
Centre-Val de Loire	52,8	50,4	3,8	13,6	56,8	29,6

Source : Recensement de la population 2013 - Exploitation complémentaire

proche de celui des actifs, quels que soient le diplôme et la catégorie socio-professionnelle.

Ainsi, les hommes en couple de 30 à 59 ans sont pour plus d'un tiers détenteurs d'un BEP, CAP (un quart des femmes), et pour un quart diplômés du supérieur (près d'un tiers pour les femmes). Dans cette tranche d'âge, les hommes et les femmes diplômés du supérieur sont plus souvent en couple avec un conjoint du même âge (35 % des hommes et des femmes en couple et diplômés du supérieur) que la moyenne de l'ensemble des couples. En revanche, les personnes sans diplôme forment, plus qu'en moyenne, des couples où l'homme est plus âgé (59 % des hommes et 63 % des femmes en couple et sans diplôme).

Par ailleurs, dans la région, un tiers des hommes de 30 à 59 ans vivant en couple sont ouvriers et près de 40 % sont cadres ou exercent une profession intermédiaire. Les femmes de 30 à 59 ans sont employées pour 40 % et un tiers d'entre-elles sont cadres ou exercent une profession intermédiaire.

Les hommes et les femmes cadres ou exerçant une profession intermédiaire sont plus souvent en couple avec un conjoint du même âge (environ un tiers des hommes et femmes en couple) que la

moyenne régionale. En effet, ils se rencontrent plus fréquemment au cours des études supérieures. En revanche, les femmes employées, ouvrières ou sans activité sont plus souvent en couple avec un homme plus âgé qu'en moyenne. Les hommes ouvriers sont plus fréquemment les aînés dans leur couple.

Des écarts d'âge plus importants dans les couples issus de l'immigration

En région Centre-Val de Loire, 88,6 % des couples majeurs sont formés par des personnes non-immigrées. Les deux conjoints sont immigrés dans 5,2 % des couples et dans 6,2 % des couples un seul des conjoints est immigré. Les départements du Loiret et d'Indre-et-Loire regroupent plus de la moitié des couples de la région ayant au moins un conjoint immigré.

Les différences d'âge au sein des couples diffèrent sensiblement de la moyenne régionale dès que l'un des conjoints est issu de l'immigration (figure 3). En effet, lorsque les deux conjoints sont immigrés, l'homme est plus jeune dans seulement 8 % des couples (16 % lorsqu'un seul conjoint est concerné), et plus âgé dans 71 % des cas (61 % lorsqu'il n'y a qu'un conjoint concerné).

Les femmes sont plus jeunes dans les couples ayant au moins un conjoint issu de l'immigration. Les hommes et les femmes sont en moyenne plus jeunes dans les couples dont l'un des deux conjoints est immigré : 48 ans pour les hommes, 44,5 ans pour les femmes. La différence d'âge est plus élevée que la moyenne régionale : 5,2 ans lorsqu'un conjoint est immigré, et 5,6 ans lorsque les deux conjoints sont issus de l'immigration. ■

Définitions

Un **couple** (sous-entendu : "couple au sein d'un ménage") est, dans cette étude, formé d'un homme et d'une femme majeurs qui partagent la même résidence principale, mariés ou non.

Les conjoints sont considérés "**du même âge**" s'ils ont le même âge révolu ou si l'écart est d'un an en faveur de l'homme ou de la femme. Quand l'écart entre les âges révolus dépasse un an, l'homme est "**plus âgé**" ou bien la femme est "**plus âgée**", selon le sens de l'écart.

Dans cette étude, les catégories socioprofessionnelles correspondent à l'emploi déclaré dans les bulletins individuels de recensement : l'emploi actuel pour les actifs ayant un emploi ou le dernier emploi occupé pour les chômeurs. Dans les parties sur le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle, les proportions publiées se rapportent aux personnes de 30 à 59 ans afin de disposer de données aisément comparables entre elles.

Sources

Ces résultats sont issus du recensement de la population 2013. Le recensement permet de connaître les liens familiaux au sein des ménages (autrement dit : parmi les habitants d'un même logement individuel) et de croiser l'âge des femmes et des hommes vivant en couple.

L'analyse concernant les écarts d'âge porte ici essentiellement sur les unions en cours, de personnes âgées de 18 ans ou plus. Les données ne permettent pas d'analyser les caractéristiques des unions rompues par séparation ou décès, ni de distinguer les remises en couple des unions qui sont restées uniques.

Sauf mention contraire, les âges considérés dans cette étude sont les âges en années révolues (c'est-à-dire atteints au dernier anniversaire).

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projet :
Stéphanie Héran

Rédacteur en chef :
Olivier Ducrocq

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Femmes et hommes, l'égalité en question, *Insee Référence*, Édition 2017
- De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme, *Insee Première* n° 1613, septembre 2016

